



3311 - Aide au sport de haut niveau

**Aide à la pratique sportive compétitive amateur
aux déplacements des Championnats de France**

Rapport n° CP/2016/123

Service gestionnaire :

J530 - Service des sports

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les aides à la pratique sportive compétitive amateur.

Le Département encourage la pratique sportive des Bas-Rhinois en soutenant les associations sportives, notamment en apportant une aide aux championnats de France amateurs.

La poursuite de cette politique est possible d'après l'article L 1111-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Aide aux associations engagées en Championnats de France amateurs : résultats et déplacements

En ce qui concerne les sports individuels, le Département soutient les associations sportives sous forme d'aides aux résultats sportifs (podiums) et aux déplacements (0,10 €/km). Cette aide est versée à saison écoulée (saison 2014/2015).

Les équipes de sports collectifs ne bénéficient que d'une aide aux déplacements (0,10 €/km), mais elle est versée en début de saison (2015/2016).

La participation financière tient compte de la discipline, de l'épreuve, du nombre de divisions sportives composant les championnats de France et du calendrier sportif.

Ce rapport a été soumis pour avis à la commission thématique Enfance, Famille et Education et pour information aux commissions territoriales sud et Eurométropole.

Les commissions se sont prononcées favorablement pour l'attribution des subventions à ces associations figurant dans l'annexe au présent rapport.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
40465	65-6574-32	330 000,00 €	330 000,00 €	70 186,20 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 70 186,20 € aux bénéficiaires figurant au tableau annexé au titre de l'aide aux Championnats de France (résultats et déplacements).

Strasbourg, le 21/03/16

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by 'BIERRY' in a cursive script.

Frédéric BIERRY